

Après les élections de juin, défendons nos acquis locaux

Dans de nombreux CE de la SNCF, les élections des délégué-e-s du personnel ont eu lieu le 10 juin. SUD-Rail présentait des candidat-e-s dans plusieurs d'entre eux, et faisait liste commune avec le syndicat Tous Ensemble au CCE. Toutes les listes SUD-Rail progressent, SUD-Rail est le premier syndicat dans plusieurs CE (Paris Sud Est, Clientèles, Metz/Nancy, Dijon, ...) et au siège du CCE.

➤ A l'issue de ces élections, il y a des délégué-e-s SUD-Rail à Paris Rive Gauche, à Paris Sud Est, à Dijon, à Metz/Nancy, au CE Transverses, au CE gérant de l'infra, à Montdidier et à Hendaye... qui s'ajoutent aux délégué-e-s SUD-Rail à Lyon et au CE Clientèles qui avaient voté l'an dernier.

➤ Au siège du CCE, la liste commune Tous Ensemble/ SUD-Rail obtient l'ensemble des postes titulaires et suppléants dans le collège exécution, et même un siège titulaire et un siège suppléant dans le collège maîtrise !

Ce renforcement du syndicalisme indépendant des directions, de défense quotidienne des droits des salarié-e-s des CE/CCE et qui privilégie la circulation de l'information est un outil, et bien sûr pas le seul, pour l'ensemble des personnels !

Au niveau national, le collège employeurs a déjà annoncé qu'il appliquerait les nouvelles règles de représentativité, issues de la position commune Medef/CGT/CFDT... les organisations syndicales qui n'ont pas franchi la barre des 10% nationalement ne pourront plus participer aux réunions de la Commission paritaire.

Concrètement, cela veut dire que seuls siègeront dans cette instance la CGT et SUD-Rail... ce qui ne nous semble guère démocratique et que nous avons dénoncé dès le début.

SUD-Rail continuera à faire des comptes-rendus de chaque réunion de la Commission paritaire, parce que cela concerne l'ensemble des salarié-e-s, et pas seulement quelques spécialistes.



Comme pendant les discussions sur la Convention collective qui ont duré un an, SUD-Rail continuera à privilégier le travail unitaire, cela permet d'être plus forts... même si cela n'est pas toujours facile.

Travailler ensemble n'empêche pas les différences d'analyse, comme celles qui ont amené les adhérent-e-s personnel CE/CCE de SUD-Rail à décider de ne pas signer cette nouvelle Convention collective... contrairement aux autres organisations syndicales. Nous continuons à penser qu'il était possible d'obtenir un meilleur texte... plutôt que de signer dans l'urgence un texte dont on voit dès maintenant qu'il est bien loin d'être aussi avantageux que certains l'ont dit !

Dans la plupart des CE, les directions ont décidé de remettre en cause les accords locaux sous prétexte de se mettre en conformité avec la nouvelle Convention collective : nous savons bien que nous devons rester vigilant-e-s pour défendre nos acquis... bien souvent obtenus par la mobilisation.

➤ Ce n'est pas en restant isolés, chacun dans nos CE ou établissements du CCE, que nous pourrions résister aux tentatives de niveler par le bas nos droits.

➤ Ce n'est pas en restant isolés, que nous pourrions contraindre le collège employeurs à ouvrir une véritable négociation de l'ensemble de la grille des salaires, et à mettre fin à ce tassement qui pénalise des centaines de collègues dans les CE et au CCE.

